

Sur la reconnaissance du médiateur familial

**Quels seraient pour vous les moyens ou les outils nécessaires à votre reconnaissance en tant que médiateur familial ?
Quels sont le freins et leviers à la reconnaissance de la médiation familiale ?**

Dans la mesure où les personnes ont fait peu de différence entre médiateur familial et médiation familiale, les réponses ont été regroupées.

FREINS

Statut et formation

La non reconnaissance du DEMF par législateur, statut non protégé, remise en question.

Reconnaissance par l'employeur - salaire

Le faible salaire
Un décalage entre responsabilité et rémunération

Identité du médiateur familial

Un manque de confiance en nous
Des certitudes qui nous rendent aveugles et sourds
Aspect protéiforme. Trop de confusion dans nos pratiques
Paradoxe : souhait de visibilité et en même temps, confidentialité.

Les clients/usagers

Le coût pour les personnes
Des locaux parfois peu adaptés

LEVIERS - MOYENS

Statut et formation

Un statut DEMF protégé et exigé, en libéral comme en conventionné
Un règlement de la profession, une certification, un syndicat.
Clarification de la spécificité du métier

Reconnaissance par l'employeur - salaire

Un meilleur salaire, grille salariale, le titre MF sur les fiches de paie, tenir compte de l'expérience antérieure
Inscription dans convention.

Identité du médiateur familial

Affirmation de notre identité, confiance en sa propre pratique et formation
Travail conceptuel, clinique, réflexion, élaboration
Dire ce que l'on fait malgré la confidentialité

Les clients/usagers

Un budget dédié à la com.
Communiquer sur le DE
Elargir nos champs d'application (ex. EPHAD)

Entre médiateurs :

Un climat guerrier entre nous
Une multiplication des groupes qui agissent chacun de leur côté

Avec les autres professionnels

Une méconnaissance par les autres professionnels
Une défiance des autres professionnels, vision concurrentielle

Promotion grand public

Une méconnaissance du grand public de notre profession

Questions sociétales

Culture judiciaire du conflit (5)

Principales questions aux intervenants :

- Pourquoi, selon vous, le médiateur familial, a -t-il tant besoin de reconnaissance ? Et de qui attend-il la reconnaissance ?
Qu'est-ce qui ferait défaut aux médiateurs familiaux, qui leur manquerait encore ?
- Il semble que la réglementation de la profession n'arrivera pas ; quelle alternative pourrait-on imaginer pour asseoir néanmoins la place de la MF ?
- Quelles sont les spécificités du médiateur familial par rapport au médiateur généraliste et comment les mettre en avant ?
- Comment construire les dispositifs de connaissance de nos pratiques et leurs références conceptuelles pour se confronter collectivement aux défis que le développement de la MF apporte dans une société en transformation.
Dans quels espaces publics pourrait se faire entendre le médiateur familial ?
- Comment valoriser notre utilité sociale ?

Entre médiateurs :

Une collaboration, des échanges entre les médiateurs, sortir des rivalités
Un seul organisme représentatif, parler d'une seule voix
« formidable appui de l'APMF »

Avec les autres professionnels

Information aux professionnels : Promotion, partenariat, coopération avec les autres professionnels, surtout judiciaire (magistrats), une place dans les réseaux (pour favoriser la prescription),
Promotion régionale , dans les comités départementaux, reconnaissance auprès des élus.

Promotion grand public

Communication nationale, pubs de familiarisation, promotion : clips, réseaux sociaux ...vers SNCF, écoles, PMI, hôpitaux, centres sociaux, commissariats, gendarmeries. Campagnes d'info nationales

Questions sociétales

Changement dans la politique pour favoriser la médiation